



Le pastoralisme, une histoire d'avenir

50 ans d'histoire et un futur à
construire en commun

2 mars 2023

Colloque placé sous le Haut-Patronage de
la Présidente de l'Assemblée Nationale

Salle Victor Hugo

101 rue de l'Université (Paris, France)

De 9h00 à 17h00

Programme et inscriptions dans la description



*« Le pastoralisme regroupe l'ensemble des activités d'élevage valorisant par un pâturage extensif les ressources fourragères spontanées des espaces naturels, pour assurer tout ou partie de l'alimentation des animaux. »
Définition de l'Association Française de Pastoralisme*

Le **02 mars 2023**, l'**Association Française de Pastoralisme** (AFP) organise à **Paris** dans les locaux de l'**Assemblée Nationale** un colloque « Le pastoralisme, une histoire d'avenir » à l'occasion des 50 ans des décrets d'application de la Loi Pastorale.

La loi pastorale et ses décrets d'application de 1973, ont permis de dynamiser le pastoralisme français en favorisant le regroupement des éleveurs et de leurs troupeaux (groupements pastoraux) mais aussi celui des propriétaires de pâturages (associations foncières pastorales) tout en organisant leurs relations (conventions pluriannuelles de pâturage).

Ces outils ont fait leurs preuves mais leur mise en œuvre, au cœur de démarches collectives et territoriales, ne tombe plus sous le sens désormais, ou n'apparaît plus aussi évidente. Ce constat résume à lui seul tout l'intérêt et toute l'ambition de la célébration du cinquantenaire objet de cette rencontre nationale : se replacer dans un contexte de longue durée et interroger les dynamiques, figures et récits, discours et pratiques pastorales actuelles, ainsi que les enjeux en profonde évolution.

Cinquante ans plus tard, force est de constater que cette loi et ses décrets d'application paraissent avoir conservé leur force et leur actualité car le pastoralisme et ses fonctions et ses services écosystémiques contribuent, face aux facteurs directs et indirects d'évolution qui se sont intensifiés avec le changement climatique, de manière durable au maintien de la biodiversité.

Au delà de l'adaptation de l'existant, nous souhaitons replacer dans leur contexte cette loi et ses outils en interrogeant les dynamiques pastorales en cours et en les confrontant aux enjeux contemporains avérés et émergents de plus en plus prégnants au fil des ans tels que la souveraineté alimentaire, le bien-être animal, la biodiversité, la transition écologique et sociale, le changement climatique, ...

Ce congrès permettra de proposer une mise en perspective historicisée, comparée et contextualisée pour interroger les paradigmes des activités pastorales ainsi que leur évolution et les objets précis sur lesquels se portent les regards, en repérant les ruptures, les continuités, les basculements et les novations sur la période, et en révélant leurs ressorts.

Ces constats et analyses peuvent conduire les acteurs du présent à reconsidérer leurs relations, qui ne sont pas intangibles et invariables, en profitant de cette journée pour mieux évaluer l'importance des enjeux, des débats, des représentations et des pratiques à même d'enrichir leur réflexion sur leurs propres actions et de les aider à ajuster leurs solutions en tenant compte d'un temps long.

De la sécurité alimentaire aux changements climatiques, sociologiques, économiques et écologiques, les élevages et les territoires pastoraux, même s'ils font face à un ensemble de contraintes qui remettent en question leur pérennité, disposent d'atouts indéniables pour répondre aux Objectifs du Développement Durable (ODD) du programme des Nations Unies pour 2030.

Cette conférence sera aussi l'occasion de mettre en débat le pastoralisme et les activités pastorales, d'ouvrir un débat technique et parlementaire prospectif et d'entamer un travail de réflexion sur notamment 5 questions d'actualité : Comment renforcer les capacités d'adaptation de ces élevages ? Comment améliorer leur efficacité et celle de leurs filières à différents niveaux d'organisation ? Comment ces élevages peuvent-ils répondre aux processus d'innovation pour la transition écologique dans les territoires ? De la parcelle au paysage, la transition agroécologique adaptative, coconstruite avec les acteurs que nous appelons de nos vœux, permettra-t-elle de les rendre plus robustes, plus résilients ? Et pour cela ne faudrait-il pas des outils pluridisciplinaires d'ingénierie territoriale adaptés pour le suivi, l'aménagement et la gestion concertée ?

Ce séminaire réunira des communications qui seront structurées autour de « 4 » thématiques :

Propos introductif : Madame Yaël Braun-Pivet – Présidente de l'Assemblée Nationale

Mots d'ouverture : Madame Véronique Riotton – Députée de la Haute-Savoie

Présentation de la journée : Bruno Caraguel – Président de l'AFP et Pascal Grosjean – Vice-président de l'AFP animateur de la journée

1. Conditions d'émergence et d'adoption des décrets et leur appropriation au fil du temps par les acteurs locaux en fonction des contextes territoriaux ;

Évolution des outils et de la vision de la société sur le pastoralisme et l'élevage :

Solemn Graffard (AFP)

L'appropriation des outils sur le terrain :

Jean Debayle – éleveur et Président d'Estivalp (fédération des Groupements Pastoraux des Alpes-de-Haute-Provence)

Jean-Marie Gilardeau – Président du Forum des Marais Atlantiques (FMA) , Président de l'Association Foncière Pastorale du Marais de Brouage

Fabrice Pannekoucke – Vice-président délégué à l'agriculture et aux espaces valléens - Région Auvergne-Rhône-Alpes

2. Prendre en compte les « communs » et « biens communs » dans la gestion des espaces et des activités pastorales

Corinne Eychenne – géographe et maîtresse de conférences en géographie au laboratoire LISST-Dynamiques rurales à l'Université Toulouse Jean Jaurès

Hélène Devin – chargée de mission pastoralisme au GIP-CRPGE

Jean-Sébastien Laumond – chargé de mission Paysage Environnement à la Communauté de Communes de la Vallée de la Bruche (Bas-Rhin)

Fernand Léger – éleveur berger

Le foncier pastoral en Albanie – présentation par un représentant de l'Association internationale pour le développement de l'agroenvironnement (AIDA) – (sous réserve)

Gestion des pâturages d'estive en Georgie : projet FASEP « amélioration et adaptation au changement climatique en Tusheti, Kvemo Kartli et Samtskhe-Javakheti » - Yves Raffin – expert pastoralisme (sous réserve)

Pause repas

Reprise des travaux : propos introductifs Véronique Riotton - Députée de Haute Savoie

3. Attentes sociétales et nouveaux enjeux du pastoralisme

Michel Dantin – Inspecteur Général de l'Agriculture - CGAAER

Paul Polis – vétérinaire - (sous réserve)

Laurent Garde – Directeur adjoint du Cerpam

Charles Dereix – Président de l'association Forêt Méditerranéenne

Félix Portello et Noémi Gatin – représentants la Fédération des Associations de Bergères et Bergers de France (FABBF)

Francis Girard – éleveur berger

Plan stratégique pastoral participatif en Catalogne – Elisenda Guillaumes – Directora General Agricultura i Ramaderia – Generalitat de Catalunya – (sous réserve)

4. Mises en perspective

Table ronde prospective animée par Bruno Caraguel et Pascal Grosjean

Corinne Eychenne

Isabelle Lapeze – chargée d'études Agriculture Environnement au Département du Lot

Jean Debayle

Jean-Marie Gilardeau

Olivier Turquin – géographe et berger, président de l'association de soutien au pastoralisme inventif et responsable (ASPIR)

Allocution de clôture : Monsieur Marc Fesneau - Ministre de l'Agriculture et de la Souveraineté Alimentaire

Renseignements pratiques

Le colloque aura lieu le **jeudi 02 mars 2023** de **9h00 à 17h00** à l'Assemblée Nationale (Paris, France)
101 rue de l'université – salle Victor Hugo

Prix de l'inscription : **50€** comprenant le repas de midi et les actes

La participation au colloque n'est possible que sur inscription.

Accueil des participants à partir de **9h00** pour un début des travaux à 9h30 : **contrôle - présentation pièce d'identité**

BULLETIN D'INSCRIPTION EN DERNIÈRE PAGE

La structure organisatrice

L'Association Française de Pastoralisme existe depuis 1984. Elle favorise les **échanges, la mise en réseau** entre tous les acteurs du pastoralisme.

Elle a pour but de promouvoir la modernité du pastoralisme dans ses dimensions scientifiques, techniques et culturelles, et d'apporter une expertise collective auprès des instances en charge des politiques relatives aux activités pastorales.

Pour répondre à ces objectifs, l'AFP met en réseau les acteurs du pastoralisme grâce à des outils de partage : animation, rencontres, séminaires et revues. Elle coordonne également des groupes de réflexion nationaux.

L'Association Française de Pastoralisme est une association loi 1901. Côté gouvernance, elle possède un bureau et un conseil d'administration de 21 membres représentant la diversité des acteurs pastoraux du territoire national, présidé par Bruno CARAGUEL (Fédération des Alpes de l'Isère). L'association emploie une animatrice à mi-temps, Alice MARTEAU, mise à disposition par le GIP-CRPGE des Hautes-Pyrénées, et fonctionne également grâce au travail bénévole des membres de l'association.

L'adhésion est ouverte à l'ensemble des acteurs du pastoralisme qu'ils soient personnes physique ou personne morale. Ainsi l'AFP se nourrit de la diversité de ses adhérents et sympathisants : éleveurs, bergers, recherche (CIRAD, INRAe, Universités...), enseignement (Institut Agro, formation professionnelle ...), services techniques (Idele, services pastoraux, chambre d'agriculture...), les centres culturels (Maison du berger, Maison de la transhumance etc.) les collectivités territoriales, les gestionnaires d'espaces naturels (ONF, Parcs...), étudiants etc.

Partenaires institutionnels et financiers



La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



Crédit Mutuel

Partenaires associés



Nota : cette liste est celle connue à la date d'envoi du programme. Elle est susceptible d'évoluer en fonction des réponses à nos demandes de partenariat.

BULLETIN D'INSCRIPTION

1 bulletin est à remplir pour chaque personne qui s'inscrit

Civilité* : Nom* : Prénom* :
Date de naissance* : Ville de naissance* :
Pays de naissance* : Téléphone* :
Organisme* :
Adresse de facturation* :
Code Postal : Ville : Pays :
Adresse de livraison des Actes (si différente de facturation) :
.....
.....
Moi* :

***mentions obligatoires**

Bulletin d'inscription à retourner **accompagné de votre règlement** (chèque) à l'ordre de :

Association Française de Pastoralisme,

à envoyer **avant le 23 février 2023** à l'adresse suivante :

Association Française de Pastoralisme, c/o CFPPA de Die

200 avenue de la Clairette, 26150 DIE – France

Ou scanné par mail (en même temps que votre virement) à : **afp.pastoralisme@orange.fr**

Coordonnées bancaires : IBAN : FR76 1027 8022 6500 0205 9290 155

BIC : CMCIFR2A

Vous pouvez également vous inscrire en ligne (inscription et paiement) via notre formulaire sécurisé :

[https://www.helloasso.com/associations/association-francaise-de-](https://www.helloasso.com/associations/association-francaise-de-pastoralisme/evenements/colloque-2023-le-pastoralisme-une-histoire-d-avenir)

[pastoralisme/evenements/colloque-2023-le-pastoralisme-une-histoire-d-avenir](https://www.helloasso.com/associations/association-francaise-de-pastoralisme/evenements/colloque-2023-le-pastoralisme-une-histoire-d-avenir)